



ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS
Conseil interaméricain pour le développement intégré
(CIDI)



PREMIÈRE RÉUNION DE LA
COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE LA CULTURE
4 et 5 septembre, 2003
Mexico, Mexique

OEA/Ser.W/XIII.5.1
CIDI/CIC/doc.10 /03
5 novembre 2003
Original: Espagnol

RAPPORT FINAL

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION.....	1
I. ANTÉCÉDENTS.....	1
II. CADRE JURIDIQUE.....	1
III. DÉROULEMENT DE LA RÉUNION.....	2
A. Séance préparatoire.....	2
1. Mise sur pied de la Commission.....	2
2. Élection du Président et des Vice-Présidents.....	2
3. Projet d'ordre du jour et calendrier.....	2
4. Durée de la réunion.....	2
B. Séance inaugurale.....	3
C. Première séance de travail : Suivi du Plan d'action de Cartagena de Indias, 2002.....	3
1. Point A: Coopération horizontale telle qu'abordée dans le portefeuille permanent des programmes consolidés.....	3
2. Point B: Observatoire interaméricain des politiques culturelles.....	4
D. Deuxième séance de travail : Programme de travail de la Commission interaméricaine de la culture.....	7
1. Point 1: Conservation du patrimoine culturel.....	7
2. Point 2: Partenariat.....	7
3. Point 3: Politiques culturelles et développement culturel et économique.....	7
4. Point 4: Culture et sports.....	8
E. Troisième séance de travail: Définition de l'utilisation des ressources du sous-fonds de l'OÉA pour la culture.....	8

F.	Quatrième séance de travail : Intégration des sous-commissions et des groupes de travail de la Commission.....	8
G.	Cinquième séance de travail : Deuxième réunion des Ministres et Hauts responsables de la culture.....	9
H.	Séance de clôture.....	9
ANNEXES		
ANNEXE I	Agenda de la Première réunion de la Commission interaméricaine de la culture....	11
ANNEXE II	Résolution qui approuve le Programme de travail de la Commission interaméricaine de la culture (intitulée “Utilisation des ressources excédentaires du sous-fonds de réserve du fonds ordinaire affectées au volet sectoriel de la culture du CIDI pour mener à bien les mandats des sommets des Amériques).....	14
ANNEXE III	Remerciements au Gouvernement et au peuple du Mexique.....	21
ANNEXE IV	Avant-projet d’ordre du jour pour la Deuxième réunion interaméricaine des Ministres ou Hauts responsables de la culture.....	22
ANNEXE V	Liste des participants.....	23
ANNEXE VI	Exposé de Mme Sofíaleticia Morales Garza, Directrice de l’Unité du développement social, de l’éducation et de la culture.....	33
ANNEXE VII	Allocution de M.Porfirio Thierry Muñoz Ledo, Chef de l’Unité des questions culturelles du Secrétariat des Relations extérieures du Mexique.....	36
ANNEXE VIII	Allocution de Mme Sari Bermúdez, Présidente du Conseil national pour la culture et les arts (CONACULTA).....	38

RAPPORT FINAL

INTRODUCTION

Ce document contient le Rapport final de la Première réunion de la Commission interaméricaine de la culture, qui s'est tenue les 4 et 5 septembre 2003 à Mexico. Il inclut un résumé des délibérations de la Première réunion, la documentation qui y a été distribuée et les résolutions adoptées au cours de la réunion.

I. ANTÉCÉDENTS

La Première réunion des Ministres et Hauts responsables de la culture s'est tenue à Cartagena de Indias (Colombie), les 12 et 13 juillet 2002, dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI). Les participants à cette réunion ont adopté un Plan d'action où ils ont convenu de créer une Commission interaméricaine de la culture (CIC), et de préparer une étude de faisabilité en vue de mettre en place un Observatoire interaméricain des politiques culturelles.

Le 14 novembre 2002, à sa 86^e réunion, la Commission exécutive permanente du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CEPCIDI) a reçu le Rapport final de la Première réunion des Ministres et Hauts responsables de la culture, qu'elle a transmis à la Huitième réunion ordinaire du CIDI, le 25 avril 2003. Ce rapport était accompagné d'une proposition de constitution de la CIC. Par le biais de la résolution CIDI/RES. 136 (VIII-O/03), le CIDI a établi provisoirement la CIC, et a adopté son règlement. Puis, par sa résolution AG/RES. 1912 (XXXIII –O/03), l'Assemblée générale a créé la CIC comme commission du CIDI.

Par la résolution CEPCIDI/RES. 93 (XCIV-O-03) du 10 juillet 2003, la CEPCIDI a convoqué la Première réunion de la CIC. Le gouvernement mexicain a proposé, et la CEPCIDI a accepté, que cette réunion ait lieu à Mexico.

II. CADRE JURIDIQUE

La CIC est une Commission du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), établie conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts du CIDI et de l'article 77 de la Charte de l'OÉA.

La CIC a pour finalité de coordonner la mise en oeuvre du dialogue ministériel interaméricain en matière de culture, pour assurer le suivi des mandats des Sommets des Amériques et des décisions adoptées lors des réunions interaméricaines des Ministres et Hauts responsables de la culture. Elle servira de forum pour la coopération interaméricaine dans le domaine culturel, et elle sera responsable de la conception et de l'application du Programme interaméricain de la culture de l'OÉA.

III. DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

A. SÉANCE PRÉPARATOIRE

1. Mise sur pied de la Commission

Conformément aux dispositions de l'article 24 du Règlement du CIDI, la Commission interaméricaine de la culture a été constituée avec un représentant de chacun des États membres de l'Organisation. Une réunion préliminaire a été organisée avant la séance d'ouverture de la Première réunion de la Commission interaméricaine de la culture, réunion qui a été présidée provisoirement par le Délégué de la Colombie, en sa qualité de Représentant du pays hôtes de la Première réunion des Ministres et Hauts responsables de la culture en 2002. Selon les dispositions de l'Article 25, les décisions ci-après ont été adoptées.

2. Élection du Président et des Vice-Présidents

Sur proposition de la délégation des Etats-Unis, appuyée par la délégation du Chili, M. Jaime Nualart, chef de la délégation du Mexique, a été élu par acclamation Président de la Commission interaméricaine de la culture.

Sur proposition de la délégation du Costa Rica, appuyée par la délégation de l'Argentine, M. Denny Gélinas, chef de la délégation du Canada, a été élu par acclamation Premier Vice-Président de la Commission. Enfin, sur proposition de la délégation de la Colombie, appuyée par la délégation du Brésil, Mme Pilar Entrala, chef de la délégation du Chili, a été élue par acclamation deuxième Vice-Président.

Puis, par un commun accord entre les pays membres du Mercosur, le Deuxième Vice-Président a proposé que le Chili occupe la vice-présidence la première année et que Mme Magdalena Faillace, chef de la délégation de l'Argentine, occupe ce poste la deuxième année du mandat de la vice-présidence. Cette proposition a été acceptée.

Selon le règlement, ces mandats durent deux ans.

3. Projet d'ordre du jour et calendrier

La Commission a examiné le projet d'ordre du jour présenté par la CEPCIDI, projet qui a été adopté (Annexe I).

4. Durée de la Réunion

Il a été décidé que la Réunion durerait deux jours et qu'elle se terminerait à 17 heures le 5 septembre.

B. SÉANCE INAUGURALE

Le Président de la Commission a déclaré officiellement ouverte la Première réunion de la Commission interaméricaine de la culture, et il a ratifié les décisions adoptées provisoirement lors de la réunion préliminaire.

Puis Mme Soffaleticia Morales, Directrice de l'Unité du développement social, de l'éducation et de la culture, a fait un exposé sur le rôle de la culture dans le processus des Sommets des Amériques et l'importance de la CIC dans ce contexte. Elle a indiqué que la diversité culturelle est un élément qui touche toutes les facettes de la vie, et qu'il existe une relation très étroite entre la culture et le développement. Elle a souligné les grands défis auxquels la CIC est confrontée pour atteindre ses objectifs, notamment le suivi des engagements de la réunion ministérielle de Cartagena, l'élaboration de son programme de travail et la préparation de la IIe Réunion ministérielle de la culture (Annexe VI).

Puis M. Porfirio Thierry Muñoz Ledo, chef de l'Unité des questions culturelles du Secrétariat des Relations extérieures du Mexique, a pris la parole au nom du Secrétaire de ce bureau (Annexe VII).

Enfin, Mme Sari Bermúdez, Présidente du Conseil national pour la culture et les arts (CONACULTA), a déclaré ouverte la Première réunion de la Commission interaméricaine de la culture (Annexe VIII).

C. PREMIÈRE SÉANCE DE TRAVAIL: Suivi du Plan d'action de Cartagena de Indias, 2002

Le Président a soumis aux délégations l'examen du premier point de l'ordre du jour : "Suivi du Plan d'action de Cartagena de Indias, 2002". Il a indiqué qu'il faudrait analyser le degré de réalisation des objectifs, les résultats obtenus et le chemin restant à parcourir dans chacun des deux domaines suivants.

1. Point A: Coopération horizontale telle qu'abordée dans le portefeuille permanent des programmes consolidés

Rapport de l'OEA

La Directrice de l'Unité de développement social, de l'éducation et de la culture a fait un exposé sur la stratégie horizontale adoptée à la Réunion ministérielle de Cartagena de Indias. Elle a notamment souligné le rôle de catalyseur de l'OÉA pour favoriser les échanges et les transferts d'expériences entre les responsables de la culture, et a insisté qu'il était très important, pour ce faire, de pouvoir compter sur l'engagement politique des États membres de l'Organisation. Elle a présenté le *Portefeuille permanent des programmes consolidés pour la culture*, où figurent 29 programmes de 11 pays, et qui est disponible sur la page web de la CIC¹. Ce *Portefeuille* est la pierre angulaire de la stratégie de coopération ; il sera mis à jour au fur et à mesure que les responsables chargés de la culture présenteront de nouveaux programmes.

¹La page web de la CIC peut être consultée à l'adresse suivante : <http://www.oas.org/udse/cic>

Ateliers prévus

Les délégations ont noté l'invitation du gouvernement canadien à participer à l'atelier intitulé *Jeunesse Canada au travail*, qui aura lieu à Ottawa en octobre prochain ; ils ont également pris note du programme mexicain sur les *Projets intégrés de conservation et de développement à l'échelle communautaire*, dont les dates restent à définir et du programme présenté par le Honduras intitulé *Programme pour la sauvegarde et la promotion de la production artisanale, indigène et traditionnelle du Honduras (PROPAITH)*.

Séance de questions et réponses

Plusieurs délégations ont pris la parole pour évoquer leurs propres programmes figurant dans le Portefeuille, comme les programmes du Canada, du Mexique et du Honduras. Il a été décidé que l'on incorporerait à l'atelier du Mexique concernant les *Projets intégrés de conservation et de développement à l'échelle communautaire*, un projet sur la conservation du patrimoine proposé par le Gouvernement du Guatemala, et qui se focaliserait sur le trafic illicite des biens culturels.

Au cours des débats, certaines délégations ont indiqué qu'elles étaient satisfaites de la stratégie de coopération horizontale, et elles ont souligné que depuis son lancement, les États membres avaient présenté un grand nombre de programmes concernant des activités particulièrement importantes.

La Commission s'est également penchée sur les mécanismes et montages financiers des projets culturels. Les délégations ont remarqué qu'il fallait augmenter les fonds affectés au FEMCIDI de l'OÉA pour les questions culturelles; davantage tenir compte des besoins des petits pays ; articuler la promotion institutionnelle et accroître le financement pour la culture aux échelons politique et technique. En se fondant sur ce qui précède, les délégations ont indiqué qu'il fallait : a) faire un effort pour connaître les projets culturels élaborés en dehors des ministères chargés de la culture ; b) encourager l'engagement politique et le consensus sous-régional pour s'aligner sur le consensus continental tel qu'il est reflété dans les sous-régions de la zone andine, en Amérique centrale, dans le Mercosur et la CARICOM; c) retenir un ou deux programmes consolidés partagés par les États membres et d) examiner les expériences culturelles sous des angles politiques et technique au lieu de se concentrer uniquement sur l'angle technique.

2. Point B: Observatoire interaméricain des politiques culturelles

Exposé du Secrétariat général

L'examen du Point B: Observatoire interaméricain des politiques culturelles, a débuté par un exposé de la Directrice de l'Unité du développement social, de l'éducation et de la culture. Elle a indiqué que, conformément au Plan d'action de Cartagena de Indias, l'Unité avait coordonné et supervisé l'étude de faisabilité en vue de la création d'un Observatoire des politiques culturelles, qui a été financé grâce à la généreuse contribution du Département du Patrimoine canadien et de la Convenio Andrés Bello. Les termes de référence de l'étude, présentée à l'examen des participants à cette réunion, ont été préparés par divers organismes du continent, notamment l'Observatoire culturel canadien et le Ministère colombien de la culture.

Après avoir consulté des experts et des responsables chargés de la culture, l'UDSE a demandé à M. Raj Isar, ex Directeur des politiques culturelles de l'UNESCO, de préparer cette étude.

M. Isar a bénéficié de la collaboration d'un Comité consultatif qui a revu l'étude, l'a commentée et enrichie avec différentes perspectives sous-régionales. Le Comité consultatif était formé de plusieurs experts culturels représentant les différentes sous-régions du Continent : Mme Sylvie Durán (Amérique centrale); M. George Yúdice (Amérique du Nord); M. Germán Rey (pays andins), M. Keith Nurse (Caraïbes); M. Thomas Lowy (pays membres du Mercosur). M. Alfonso Castellanos a fait partie du Comité comme représentant du pays hôte de la réunion de la CIC. M. Leo Goldstone a également participé aux travaux, étant donné qu'il est reconnu comme un expert en indicateurs à l'échelle mondiale.

Exposé de l'expert chargé de l'étude de faisabilité

M. Raj Isar a présenté l'étude de faisabilité de l'Observatoire interaméricain des politiques culturelles (OIPC), dont il avait été chargé. Il a tout d'abord indiqué qu'en prenant la décision politique de créer cet Observatoire, le continent américain a fait œuvre de pionnier par rapport aux autres continents. Il a souligné que si la région dispose d'une solide infrastructure d'information culturelle, le secteur culturel est fragmenté, marginalisé et peu informé, d'où la nécessité de créer un Observatoire. L'existence d'une infrastructure d'information pourrait donner à penser, à tort, que l'Observatoire devrait se contenter de rassembler et d'organiser l'information, ce qui n'est pas possible étant donné que celle-ci est très hétérogène. Il faut un mécanisme qui non seulement recueille l'information mais qui, pour s'acquitter de cette tâche, soit chargé de la coordination transnationale.

Les principaux utilisateurs de l'Observatoire peuvent se regrouper autour de trois sphères dont il faudra tenir compte au moment de définir les fonctions et la nature de l'OIPC : 1) la sphère politique et institutionnelle, au niveau des prises de décisions; 2) la sphère technique, et 3) la sphère de l'impact public qui inclut les secteurs du tourisme et de l'éducation, entre autres.

L'expert a avancé que l'Observatoire devrait avoir les principales fonctions ci-après, qui découlent de celles envisagées dans le Plan d'action de Cartagena: 1) la collecte et la diffusion d'informations spécialisées sur le secteur culturel, 2) la promotion de la recherche et de la collecte de données sur les politiques culturelles et sur la diversité culturelle des États membres, et 3) la contribution à l'élaboration d'indicateurs pour mesurer l'impact des politiques sur le secteur culturel.

Pour remplir ces fonctions, l'OIPC devra : 1) servir d'organe d'information autonome de la Commission interaméricaine de la culture (CIC), 2) établir un lien entre les initiatives et les ressources institutionnelles existantes, et les encourager, 3) garantir la participation effective des acteurs non gouvernementaux, 4) développer un réseau de fournisseurs d'informations dans chaque pays, et 5) créer des capacités d'information en ligne, économiques, à fort impact, mais de première qualité et interactives.

Il a poursuivi que la Commission devrait établir un plan opérationnel pour l'Observatoire et choisir l'une des trois options structurelles proposées dans l'étude (Un réseau informel autonome non administré par la CIC, un réseau administré plus formel, une entité indépendante supervisée par la CIC). Le plan opérationnel de l'OIPC doit tenir compte de son mode de financement, des aspects normatifs de son fonctionnement et de l'emplacement physique de son centre d'opérations.

Pour terminer, l'expert a également indiqué que l'Observatoire pourrait être lancé comme programme pilote d'ici trois ans pour essayer d'obtenir les résultats suivants : 1) la révision de la liste des donateurs potentiels pour l'Observatoire figurant dans l'annexe 1 de l'étude, 2) l'élaboration d'une base de données sur les systèmes d'informations culturelles des États membres, 3) l'obtention

d'outils et de directives méthodologiques, ayant des catégories et des critères harmonisés, pour créer 2 ou 3 indicateurs culturels, 4) la préparation de deux ou trois études sous-régionales solides sur les aspects thématiques prioritaires, 5) la préparation d'une base de données analytiques incluant notamment le comportement économique des divers sous-secteurs culturels, l'apport culturel au bien-être social, la distribution des produits et services culturels, la culture et les échanges commerciaux, 6) la création d'un portail interactif reliant les institutions et les acteurs de l'infrastructure d'information culturelle existante, et 7) la mise en place d'un réseau opérationnel d'utilisateurs et de collaborateurs.

Présentation du diagnostic du Système national d'information culturelle du Mexique

M. Alfonso Castellanos, directeur du Système national d'information culturelle du Mexique (SIC), a présenté le diagnostic de ce Système. Il a fait remarquer qu'à l'heure actuelle, le SIC vise à orienter les prises de décisions de son pays, et qu'il sert d'outil pour la planification urbaine. Il utilise une base de données relationnelles et de référence pour établir des indicateurs plus complexes ; cette base de données est actualisée à distance grâce à la collaboration de 32 secrétariats culturels d'État, à l'État fédéral et à l'UNESCO. Pour fonctionner, le Système s'appuie sur des bibliothèques, des librairies, des théâtres, des programmes artistiques, des festivals, entre autres, sans s'arrêter aux limites définies par les institutions gouvernementales.

Séance de questions-réponses

Les délégations ont fait des observations sur les rapports qui leur avaient été présentés. Les décisions prises au sujet de l'Observatoire interaméricain des politiques culturelles (OIPC) sont consignées dans la partie correspondante du Programme de travail de la CIC (Annexe II). C'est pourquoi cette section du rapport ne comprend que quelques-uns des commentaires des délégations.

Les délégations ont décidé que l'Observatoire ne doit pas se contenter d'être une simple base de données ou un portail électronique ; il doit aussi collecter et analyser l'information. L'OIPC doit contribuer au développement des connaissances spécialisées sur les politiques culturelles, et il doit en particulier jouer un rôle crucial au moment où il faudra décider de la place qu'occupera l'agenda culturel dans les politiques de développement. La culture doit être placée au centre des politiques publiques. C'est pourquoi l'OIPC doit appuyer l'inclusion du patrimoine culturel dans les politiques de développement, il doit susciter et promouvoir la recherche pour appuyer les responsables chargés de la culture dans leur formulation des politiques culturelles, et il doit contribuer à l'analyse de la transversalité de la culture. L'Observatoire doit en outre consolider un réseau qui permette aux universitaires, aux chercheurs et aux responsables de la formulation des politiques culturelles d'être en contact permanent.

On a noté qu'il faudrait rapidement mettre en place l'OIPC, en tenant compte des ressources financières existantes et sans créer une nouvelle bureaucratie pour l'information. Les délégations ont insisté que l'OIPC doit s'appuyer sur des systèmes nationaux d'information pour ne pas connaître le même sort que le SICLAC, qui selon la majorité des intervenants, a été un échec. Elles ont fait remarquer qu'il fallait compter sur des politiques de compensation afin d'aider les petits pays à développer des systèmes d'information.

Les délégations ont souligné que la Commission devrait dès que possible, prendre des décisions concernant l'OIPC, et se focaliser sur un petit nombre d'activités pour éviter un programme de travail trop ambitieux, donc difficile ou impossible à réaliser. Ces activités sont décrites dans le

Programme de travail de la CIC (Annexe II). On espère qu'elles seront menées à bien avant la IIe Réunion ministérielle de la culture, pour donner des éléments de poids à la décision ministérielle sur l'OIPC. Les participants à la Réunion ont recommandé d'utiliser au maximum les technologies de l'information au cours de cette phase préliminaire, surtout le site web de la CIC, avec l'appui de l'Observatoire culturel canadien.

La Commission a approuvé l'étude de faisabilité relative à l'Observatoire et a décidé d'élaborer un programme de travail qui examinerait les conclusions de cette étude, et ferait une analyse plus détaillée de ses différents aspects, selon la recommandation de M. Isar.

D. DEUXIÈME SÉANCE DE TRAVAIL : Programme de travail de la Commission interaméricaine de la culture

1. Point 1: Conservation du patrimoine culturel

La Commission a démarré l'examen de son Programme de travail avec le débat sur le Point 1: "Conservation du patrimoine culturel". La Présidence a rappelé que l'objectif des débats était d'examiner, dans le cadre de l'OÉA, l'établissement d'une liste de patrimoines culturels pour qu'ils soient reconnus, connus de tous et protégés.

Après l'intervention de Mme Maria P. Kouroupas, spécialiste en matière de patrimoine culturel du Département d'État des États-Unis, les délégués ont ouvert un débat sur cette question. Il s'est terminé avec la décision de la Commission de former un groupe de travail auquel pourraient participer toutes les délégations, pour analyser l'opportunité d'établir un registre des sites du patrimoine culturel des Amériques. L'Unité pour le développement social, l'éducation et la culture a été priée d'appuyer les travaux de ce groupe.

2. Point 2: Partenariat

La Commission a poursuivi l'élaboration de son programme de travail, avec le point 2 qui traitait du "Partenariat", et qui inclut la consolidation des alliances entre les organisations internationales et le renforcement des liens entre les États membres de l'OÉA et la société civile.

M. Luis Armando Soto, délégué de la Colombie près l'OÉA, a brièvement présenté cette question. Puis les délégations ont souligné combien il était important d'approfondir les accords entre les agences de coopération et c'est pourquoi on a prié l'Unité du développement social, de l'éducation et de la culture, en sa qualité de Secrétariat technique de la CIC, de convoquer une deuxième réunion inter-agences, avant la Deuxième réunion des Ministres et Hauts responsables de la culture. Il a donc été décidé de poursuivre le processus de renforcement des relations avec la société civile, notamment par l'identification et l'échange de programmes consolidés où la société civile jouera un rôle important.

3. Point 3: Politiques culturelles et développement culturel et économique

Le Point 3 « Politiques culturelles et développement culturel et économique » a ensuite été soumis à l'examen de la Séance plénière. Les déléguées du Chili et du Costa Rica près la CIC, Pilar Entrala et Sylvie Durán, respectivement, ont introduit cette question avec des exposés qui soulignaient l'impact de la culture dans le développement et la nécessité d'accorder aux politiques

culturelles une place plus importante dans le cadre général des politiques de développement. Elles ont également évoqué les défis auxquels sont confrontées les politiques culturelles dans le cadre des accords de libre-échange.

Il a été décidé de prier les représentantes du Chili et du Costa Rica, les parties du Convenio Andrés Bello, ainsi que d'autres agences de coopération, de soumettre à la CIC, par le biais de son forum virtuel, les documents de réflexion sur les politiques culturelles et les traités de libre échange, ainsi que sur le côté productif de la culture.

4. Point 4: Culture et sports

L'examen du point 4 concernant "La culture et les sports" a commencé par une brève présentation du Délégué du Canada auprès de la CIC, M. Denny Gélinas. Après cet exposé, les délégations ont décidé que les responsables de la culture du Gouvernement canadien serviraient de lien permanent avec les autres responsables du Continent pour les politiques concernant la jeunesse, la culture et les sports. Par ailleurs, les États membres ont été priés de créer des mécanismes de dialogue ouverts et constructifs au sein de leurs propres autorités nationales chargées des sports.

Après avoir formulé certaines modifications et observations aux questions de fonds qu'il contenait, la Commission a considéré que son Programme de travail était adopté (Annexe II).

E. TROISIÈME SÉANCE DE TRAVAIL : Définition de l'utilisation des ressources du sous-fonds de l'OÉA pour la culture

La Directrice de l'Unité du développement social, de l'éducation et de la culture a informé la Commission de la décision du Conseil permanent de l'OÉA d'accorder US\$190.833,33 au volet culturel, montant qui sera prélevé sur les excédents de ressources du sous-fonds de réserve du fonds ordinaire de l'OÉA. Elle a également fait des observations sur les critères établis pour l'utilisation de ces fonds par la Commission exécutive permanente du Conseil Interaméricain pour le développement intégré (CEPCIDI), dans la résolution CEPCIDI/RES 89 (LXXXIX-O/03). Cette résolution établit que les secteurs, dans ce cas celui de la culture, détermineront l'utilisation de ces fonds lors des réunions ministérielles, sectorielles ou des Commission interaméricaines, sur la base de projets concrets.

Le Secrétariat technique de la CIC a présenté une « Proposition de Programme à l'appui des Conférences interaméricaines des Ministres et Responsables de la culture », qui a contribué à définir l'utilisation des ressources et s'est adaptée aux besoins du Programme de travail de la CIC, adopté par résolution, pour définir l'utilisation des ressources de l'OÉA. Le Secrétariat technique a préparé un budget préliminaire pour les activités du Programme de travail de la CIC, qui est annexé à la-dite Résolution (Annexe II). Il doit être mis à jour et soumis de nouveau à la CIC.

F. QUATRIÈME SÉANCE DE TRAVAIL : Intégration des sous-commissions et groupes de travail de la Commission

La CEPCIDI a été chargée, si elle le juge nécessaire, d'inclure les sous-commissions susceptibles de contribuer à l'élaboration du programme de travail adopté par la CIC.

G. CINQUIÈME SÉANCE DE TRAVAIL : Deuxième réunion des Ministres et Hauts responsables de la culture

La Commission a organisé un débat sur l'ordre du jour provisoire de la Deuxième réunion des Ministres et Hauts responsables de la culture qui se tiendra à Mexico en juin 2004. Les débats ont été centrés sur ce projet d'ordre du jour présenté par la délégation du Mexique (Annexe IV).

Les délégations ont formulé des observations sur la nécessité d'adopter un ordre du jour permettant aux Ministres et Hauts responsables de la culture de développer un dialogue élargi sur le rôle de la culture dans les économies du continent, de créer des espaces de discussion sur les défis posés par les négociations concernant, entre autres, l'intégration et la diversité des valeurs ajoutées, et d'approfondir les mécanismes de renforcement du partenariat dans le domaine culturel. Certains aspects du fonctionnement de la Réunion ont également été examinés, concernant notamment le nombre et la durée des interventions des délégations sur chaque thème, et la nécessité d'assurer une représentation des cinq sous-régions lors de ces interventions. Le dernier point abordé a été l'opportunité de convoquer des réunions préliminaires à la Réunion au siège de l'OÉA, pour faire en sorte que les questions importantes et opérationnelles soulevées lors de la Réunion fassent l'objet d'accords consensuels.

H. SÉANCE DE CLÔTURE

Les délégations ont adopté par acclamation la résolution présentée par la délégation du Canada (CIDI/CIC/doc.6/03) (Annexe III) pour remercier le Gouvernement et le peuple mexicains de l'excellente organisation des travaux de la Réunion, ce qui a permis de faire diligence pour assurer le suivi des textes adoptés par les Chefs d'État et de Gouvernement sur le Programme de travail du Troisième sommet des Amériques.

Auparavant, les délégations avaient félicité le Secrétariat général de l'OÉA pour l'excellente préparation des travaux de la Réunion. Elles ont remercié tout particulièrement Mme Sofíaleticia Morales, Directrice de l'Unité du développement social, de l'éducation et de la culture, Mme Sara Meneses, Coordonnatrice de la culture et Mme María Claudia Camacho, Consultante, pour avoir travaillé sans relâche à l'organisation et au bon déroulement de cette réunion.

Le Président a clos la Première réunion de la Commission interaméricaine de la culture.

ANNEXES

ANNEXE I	Agenda de la Première réunion de la Commission interaméricaine de la culture....	11
ANNEXE II	Résolution qui approuve le Programme de travail de la Commission interaméricaine de la culture (intitulée “Utilisation des ressources excédentaires du sous-fonds de réserve du fonds ordinaire affectées au volet sectoriel de la culture du CIDI pour mener à bien les mandats des sommets des Amériques).....	14
ANNEXE III	Remerciements au Gouvernement et au peuple du Mexique.....	21
ANNEXE IV	Avant-projet d’ordre du jour pour la Deuxième réunion interaméricaine des Ministres ou Hauts responsables de la culture.....	22
ANNEXE V	Liste des participants.....	23
ANNEXE VI	Exposé de Mme Sofíaleticia Morales Garza, Directrice de l’Unité du développement social, de l’éducation et de la culture.....	33
ANNEXE VII	Allocution de M.Porfirio Thierry Muñoz Ledo, Chef de l’Unité des questions culturelles du Secrétariat des Relations extérieures du Mexique.....	36
ANNEXE VIII	Allocution de Mme Sari Bermúdez, Présidente du Conseil national pour la culture et les arts (CONACULTA).....	38

PREMIÈRE RÉUNION DE LA
COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE LA CULTURE
4 et 5 septembre, 2003
Mexico, Mexique

OEA/Ser.W/XIII.5.1
CIDI/CIC/doc. 1/03
29 août 2003
Original: espagnol

PREMIÈRE RÉUNION DE LA COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE LA CULTURE

Ordre du jour préliminaire 4 et 5 septembre 2003

Antécédents

La Commission interaméricaine de la culture (CIC) a été créée dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré, conformément au Plan d'action de la Première réunion des ministres et des hauts fonctionnaires chargés de la culture, qui a eu lieu à Cartagena de Indias (Colombie). Elle a pour objectif de servir d'organe technique et politique permettant et facilitant le dialogue interaméricain en matière de culture.

La Commission devra assurer le suivi des mandats des Sommets des Amériques et des accords convenus lors des Réunions interaméricaines des ministres et des hauts fonctionnaires chargés de la culture. En particulier, elle analysera l'étude de faisabilité relative à la création d'un Observatoire interaméricain des politiques culturelles, ainsi que les progrès réalisés dans la stratégie de coopération horizontale relative au portefeuille permanent de programmes consolidés établi par l'Unité du développement social, de l'éducation et de la culture (UDSE), et elle établira des lignes d'action prioritaires et des routes à suivre. La CIC doit également réfléchir sur les thèmes relatifs à la diversité culturelle et conjoncturels afin d'orienter l'élaboration d'un plan de travail pour le Continent.

Ordre du jour préliminaire

4 septembre 2003

9 heures

Inscription des participants

9 h 30 à 9 h 50

I. Installation de la Commission interaméricaine de la culture et élection des membres de son bureau

Élection du Président et de deux Vice-présidents, en tenant compte de la représentation géographique et linguistique. Approbation de l'ordre du jour.

9 h 50 à 10 heures

Pause

10 heures à 10 h 30

Cérémonie d'ouverture

Allocution de Sari Bermúdez, Présidente de CONACULTA
Allocution de Sofialesticia Morales, Directrice de UDSE/OEA

10 h 30 à 12 heures	II. Suivi du Plan d'action de Cartagena de Indias, 2002 – Stade de mise en œuvre des engagements pris, analyse des progrès, résultats et marche à suivre. Thème A: Coopération horizontale relativement au portefeuille permanent de programmes consolidés
10 h 30 à 10 h 50	Rapport de l'OEA
10 h 50 à 11 h 10	Invitation du Canada au stage sur "Jeunesse Canada au travail" en octobre 2003, du Mexique pour "Projets intégraux de conservation et de développement dans les collectivités" à une date à déterminer et du Honduras pour PROPAITH en 2004.
11 h 10 à 12 heures	Séance de questions et réponses.
12 heures à 13 h 30	Thème B: Observatoire interaméricain des politiques culturelles.
12 heures à 12 h 20	Exposé de l'UDSE
12 h 20 à 12 h 40	Présentation de Raj Isar, expert chargé de l'étude de faisabilité
12 h 40 à 13 heures	Présentation du diagnostic du Système d'information culturelle nationale par M. Alfonso Castellanos.
13 heures à 13 h 30	Séance de questions et réponses avec la participation des experts sous-régionaux présents.
13 h 30 à 15 heures	Déjeuner
15 heures à 17 heures	Poursuite de la séance de questions et réponses et définition de la marche à suivre, des engagements et des ressources relativement à l'Observatoire interaméricain des politiques culturelles.
17 heures à 18 heures	III. Plan de travail de la Commission interaméricaine de la culture Thème 1: Conservation du patrimoine culturel – Considérer l'établissement, dans le cadre de l'OEA, d'une liste du patrimoine culturel dans les Amériques
20 h 30 à 22 h 30	Dîner à l'ancien collège de San Ildefonso
<u>5 septembre 2003</u>	
9 heures à 11 h 45	III. Plan de travail de la Commission interaméricaine de la culture (suite)

9 heures à 9 h 45	Thème 2: Partenariat pour le développement – Continuer de renforcer les alliances et les échanges d’information entre les États membres de l’OEA, ainsi qu’entre ceux-ci et la société civile. Consolider les alliances entre les organismes internationaux.
9 h 45 à 10 h 45	Thème 3: Politiques culturelles et développement culturel et économique – Partager les pratiques exemplaires en matière de politiques culturelles gouvernementales afin de préserver et de promouvoir la diversité culturelle, la prospérité économique, la sécurité humaine, la cohésion sociale et les droits de la personne, et examiner les défis auxquels sont confrontés les pays en voie de développement des Amériques, particulièrement ceux dont l’économie est plus vulnérable. Sous les auspices de l’OEA, compiler les pratiques exemplaires parmi les mesures gouvernementales (par exemple des politiques et des programmes) appuyant la diversité culturelles, dans divers domaines dont les suivants: éducation, secteurs culturelles, particulièrement les entreprises petites, volontaires et non-profit, expressions diverses, minorités linguistiques, notamment.
10 h 45 à 11 heures	Pause
11 heures à 11 h 45	Thème 4. Culture et sports – Actualisation sur la coopération en matière de sports dans les Amériques.
11 h 45 à 13 h 30	IV. Définition de l’utilisation de montants provenant du Sous-fonds de l’OEA pour la culture (Proposition présentée par l’UDSE et discussion ultérieure)
13 h 30 à 15 heures	Déjeuner au Secrétariat des relations extérieures
15 heures à 15 h 30	V. Composition des sous-commissions et des groupes de travail de la CIC
15 h 30 à 17 heures	VI. Deuxième réunion interaméricaine des ministres et des hauts fonctionnaires chargés de la culture, qui aura lieu à Mexico en juin 2004 – Élaboration de l’ordre du jour préliminaire
18 h 30 à 22 heures	Cocktail de fermeture au Musée national d’art

**PREMIÈRE RÉUNION DE LA
COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE LA CULTURE**
4 - 5 septembre 2003
Mexico, Mexique

OEA/Ser.W/XIII.5.1
CIDI/CIC/doc.4/03 rev. 2
5 septembre 2003
Original: espagnol

RÉSOLUTION

EMPLOI DES RESSOURCES EXCÉDENTAIRES DU SOUS-FONDS DE RÉSERVE DU FONDS ORDINAIRE ALLOUÉES AU SECTEUR DE LA CULTURE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ EN VUE DE L'APPLICATION DES MANDATS EMANÉS DES SOMMETS DES AMÉRIQUES

LA PREMIÈRE RÉUNION DE LA COMMISSION INTERAMERICAINNE DE LA CULTURE,

VU la résolution CP/RES. 831 (1342/02) du Conseil permanent sur l'emploi des ressources excédentaires du Sous-fonds de réserve du Fonds ordinaire pour des investissements en capital, et la mise en œuvre des mandats de l'OEA, et la résolution CEPCIDI/RES. 89 (LXXXIX-O/03), de la Commission exécutive permanente du Conseil interaméricain pour le développement intégré intitulée «Critères régissant l'emploi des ressources excédentaires du Sous-fonds de réserve du Fonds ordinaire en vue de l'application des mandats des Sommets des Amériques confiés au CIDI »;

PRENANT EN COMPTE:

Que, par la résolution CP/RES. 831 (1342/02), il a été décidé d'allouer un crédit de quatre millions de dollars (EU\$4 000 000) au Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) au titre de la mise en œuvre des mandats des Sommets des Amériques, avec l'appui du Secrétariat général;

Que par la résolution CEPCIDI/RES. 89 (LXXXIX-O/03), il a été décidé que plusieurs secteurs, compris la culture, disposeront d'un crédit à concurrence de EU\$190,833.33 pour l'exécution des projets qu'ils déterminent ;

Que par la même résolution, il a été décidé que les domaines sectoriels qui y sont identifiés, notamment la culture, détermineront, au cours de leurs réunions ministérielles, sectorielles ou de celles des Commissions interaméricaines, et sur la base de projets concrets, l'emploi qui sera fait des fonds disponibles;

Que la résolution précitée établit les critères minimaux suivants auxquels devront répondre les projets retenus par les domaines sectoriels pour être financés avec les crédits alloués:

- Les projets doivent être conçus pour mettre en oeuvre les mandats du Sommet des Amériques ou des Conférences interaméricaines du travail
- Les projets doivent être liés aux questions relevant du domaine sectoriel dans lesquels l'OEA jouit d'une compétence reconnue

- Les projets doivent avoir une portée continentale même s'ils peuvent avoir des composantes sous-régionales
- Les projets doivent être en mesure de mobiliser des ressources externes
- Les projets doivent incorporer une composante d'évaluation
- Au besoin, ces projets pourront intégrer d'autres mécanismes de coopération de l'AICD, particulièrement ceux qui ont trait à la formation et aux bourses
- Les projets doivent être dotés d'une qualité technique adéquate.

Que les Unités du Secrétariat général ont, en outre, été chargées d'exercer les attributions de Secrétariat technique des réunions sectorielles pour appuyer la conception, la coordination et la mise en œuvre des propositions, en vertu des décisions issues des réunions ministérielles, sectorielles ou des réunions des Commissions interaméricaines.

CONSIDÉRANT que pendant la Première Réunion de la Commission interaméricaine de la culture, un plan de travail contenant un éventail de projets et d'activités devant être menés dans sa sphère d'action,

DÉCIDE:

1. D'approuver ci-joint le « Plan de travail de la Commission interaméricaine de la culture » ainsi que la réalisation des projets et d'activités qu'il contient et qui font partie intégrale de la présente résolution.
2. D'approuver en principe le budget joint à la présente résolution pour la mise en œuvre du Plan de travail dont fait état le paragraphe antérieur du dispositif.
3. De charger l'Unité du développement social et l'éducation de soumettre une version révisée du budget une fois que les composantes de celui-ci auront été adéquatement définies.
4. De charger l'Unité du développement social, de l'éducation et de la culture de l'OEA de soumettre un rapport sur le processus de mise en œuvre de ce plan de travail à la prochaine réunion ministérielle aussi bien qu'à celle de la Commission interaméricaine de la culture.

COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE LA CULTURE

PLAN DE TRAVAIL *

En vertu du Plan d'action de Cartagena, la Commission interaméricaine de la culture a décidé ce qui suit:

A) Coopération horizontale

- 1) Renforcer la coopération horizontale autour des 3 programmes consolidés du Canada, du Mexique et du Honduras. Le thème concernant l'augmentation du nombre de stages et de participants et l'appui à la stratégie de coopération sera débattu dans la proposition sur le Sous-fonds de l'OEA.
- 2) Incorporer les expériences acquises par les systèmes d'information du Mexique, du Chili et du Canada dans le Portefeuille. Tenir un atelier de coordination avec la participation des trois pays, de l'OEA et d'un représentant de chaque sous-région en vue d'établir la stratégie de transfert critique relative aux systèmes nationaux d'information culturelle qui correspond à la réalité des sous-régions. Cette stratégie devra comprendre, entre autres, la préparation de trois séminaires sur la question : un pour l'Amérique centrale, un pour les pays andins et du MERCOSUR et le dernier pour les pays de la CARICOM. Le Mexique assumera la responsabilité du premier séminaire, la Convention Andrés Bello et le Chili se chargeront du second et le Canada du troisième. Des travaux supplémentaires seront effectués en collaboration avec l'OEI pour renforcer le développement des systèmes d'information dans les pays mutuellement compétents en la matière.
- 3) Renforcer la coordination et la collaboration inter-agences sur la stratégie de coopération horizontale fondée sur le Portefeuille permanent de programmes consolidés.

B) Observatoire interaméricain de politiques culturelles

À leur Première réunion, les ministres de la culture ont décidé de mener une étude de faisabilité sur la création d'un Observatoire interaméricain de politiques culturelles dans le cadre de la CIC. À cet égard :

- 1) La tâche excellente effectuée par le Pr. Raj Asar, le Comité consultatif d'experts et l'OEA a été reconnue ;
- 2) Il a été décidé d'établir un plan de travail qui décrira les conclusions de l'étude de faisabilité, notamment les trois options de structure, et tiendra compte du financement, du type de direction, de la situation géographique et des mécanismes de fonctionnement de l'OIPC. Dans ce sens, il a été demandé au secrétariat technique d'établir ce Plan de travail qui sera soumis à la considération des États membres dans le cadre du Forum virtuel de la CIC. En outre, le secrétariat présentera le Plan de travail aux Missions permanentes près l'OEA.

* Approuvé lors de la Première réunion de la Commission interaméricaine de la culture tenue à Mexico les 4 et 5 septembre 2003.

3) Il a été rappelé que les attributions fondamentales de l'OIPC sont celles définies dans le Plan d'action de Cartagena de Indias:

- Faciliter l'échange d'information sur les politiques et la diversité culturelles dans les États membres.
- Collecter et diffuser les informations spécialisées sur le secteur culturel.
- Encourager la recherche et la collecte de données sur les politiques culturelles dans les États membres.
- Contribuer à la définition d'indicateurs qui permettront de mesurer les effets des politiques dans le secteur culturel, y compris celles des entreprises culturelles, sur la vie économique, sociale et culturelle dans les États membres et à la définition d'indicateurs sur la législation en matière de culture et les droits culturels, dans le contexte des droits de la personne, entre autres.
- Forger des alliances efficaces avec des fondations, des établissements d'enseignement et de recherche et d'autres observatoires culturels dans les États membres et à travers le monde en vue de promouvoir la diffusion de l'information culturelle.
- Identifier les mesures appelées à contribuer à la préservation et à la promotion de la diversité culturelle dans les États membres.
- Tracer une carte de la culture dans les Amériques.

4) Il a été décidé de reprendre les concepts contenus dans l'étude de faisabilité et de faire avancer les actions suivantes qui permettront aux ministres de la culture de disposer de davantage d'éléments de réflexion pour adopter une décision en la matière :

- Revoir et compléter la liste initiale des entités collaboratrices potentielles de l'OIPC qui est annexée à l'étude de faisabilité.
- Mettre au point une banque de données initiale sur le profil des politiques culturelles, en tenant compte de la diversité culturelle des pays du Continent, sur la base de la carte virtuelle de l'OEA et de la tâche menée par l'OEI et la Convention Andrés Bello, ainsi que par d'autres agences.
- Mettre sur place un réseau actif d'utilisateurs et de collaborateurs, en mettant une emphase particulière sur l'incorporation d'experts et de chercheurs en politiques culturelles et d'organismes qui remplissent des fonctions propres à un Observatoire.
- Établir un portail interactif de l'Observatoire, sur la base des outils d'information déjà disponibles comme le site Web de la CIC, avec l'appui technique de l'Observatoire culturel canadien.
- Organiser un atelier d'experts pour susciter une réflexion sur la conception d'indicateurs culturels et sur leurs effets sur le développement économique.
- Conduire au moins deux études sur les liens existant entre la culture et le développement.

5) Il a été décidé de présenter le Plan de travail ainsi que les résultats de la phase préliminaire aux ministres lors de la Deuxième réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture.

C. Conservation du patrimoine culturel

- 1) Créer un groupe de travail chargé d'examiner l'opportunité d'établir un inventaire des sites de patrimoine culturel des Amériques. La représentation à ce Groupe de travail sera ouverte à tous les États membres, une représentation géographique équitable étant nécessaire pour que toutes les régions puissent être représentées en permanence. En sa qualité de secrétariat technique de la CIC, l'USDE est chargée d'appuyer la tâche de ce groupe en collaboration avec les autres agences.

D. Décisions adoptées en ce qui concerne le partenariat, la société civile et les alliances avec les organisations internationales :

1. Demander au secrétariat technique de parfaire, avec l'appui des pays, les accords inter-agences et de tenir une deuxième réunion inter-agences avant la Deuxième réunion ministérielle sur la culture.
2. Renforcer la tâche menée avec les organisations de la société civile, demander aux pays de soumettre des programmes consolidés dans lesquels la participation de la société civile est un élément important. Une emphase particulière sera accordée aux expériences des marchés culturels du Mexique et du Brésil, à la rencontre « Porte des Amériques » et au marché culturel latino-américain de Salvador de Bahía, respectivement. Il est demandé au secrétariat technique de rechercher les moyens d'harmoniser les engagements interaméricains en matière de culture avec les efforts déployés dans ces pays.
3. Il est demandé au secrétariat technique d'envisager la possibilité d'harmoniser les diverses tribunes et réunions ministérielles sur la culture avec d'autres organisations internationales.

E. Politiques culturelles et développement culturel et économique

- 1) Demander au Chili et au Costa Rica de soumettre au Forum virtuel de la CIC, à la Convention Andrés Bello et à d'autres agences qui ont une expérience en la matière les documents de réflexion sur les politiques culturelles et les traités de libre échange et sur la dimension de la culture selon une optique productive.

F. Culture et sports

- 1) Demander au Canada d'assurer la liaison permanente entre les instances chargées des politiques sur la jeunesse, la culture et les sports dans les États membres et d'en informer la CIC. Parallèlement, les États membres sont invités à établir un dialogue efficace avec leurs instances nationales chargées des sports afin de garantir un flux constant d'information sur cette importante politique et d'éviter la duplication d'efforts.

BUDGET D'UTILISATION DU SOUS-FONDS DE L'OEA POUR LA CULTURE							
Activité	Unité	Nombre	Coût unitaire	Coût total	Cofinancement		
					Sous-fonds de l'OEA	Autres sources	Sources
COMPOSANTE 1							
Observatoire interaméricain de politiques culturelles							
Élaboration du Plan de travail	Consultant	1	\$5,000	\$5,000	\$5,000		
Compléter la liste initiale	Personnes/mois	10	\$500	\$5,000	\$5,000		
Établissement d'une banque de données sur le profil des politiques culturelles							
- Élaboration d'une carte virtuelle sur laquelle seront inscrits les renseignements	Analyste de la toile	1	\$5,000	\$5,000		\$5,000	UDSE
- Obtention et mise à jour des profils	Personnes/mois	10	\$500	\$5,000	\$5,000		OEI et CAB
- Documents d'analyse sous-régionale des politiques culturelles	Consultant	5	\$2,000	\$10,000	\$10,000		
Établissement d'un portail interactif de l'Observatoire	Gestionnaire local de l'	1	\$5,000	\$5,000	\$5,000		Observatoire canadien
Atelier d'experts: indicateurs culturels et incidence sur l'économie							UNESCO, CAB, Mexique et Canada
Conduite de deux études	Consultant	2	\$2,500	\$5,000	\$5,000		
Traduction de documents				\$20,000	\$10,000	\$10,000	Agences internationales, pays
COMPOSANTE 2							
Stratégie de coopération horizontale							
<i>Atelier au Canada (Jeunesse Canada au travail)</i>							
- Billets d'avion	Transport/participant	10	\$1,200	\$12,000		\$12,000	Département des bourses, OEA
- Logement et nourriture	Frais de subsistance/s	10	\$800	\$8,000		\$8,000	Patrimoine Canada
- Coordination de l'atelier	Coût par atelier	1	\$2,000	\$2,000		\$2,000	Patrimoine Canada - OEA
- Conception du site Web	Conception/atelier	1	\$4,000	\$4,000		\$4,000	UDSE/OEA
<i>Atelier au Mexique (Projets intégraux de conservation)</i>							
- Billets d'avion	Transport/participant	10	\$1,200	\$12,000		\$12,000	Département des bourses, OEA
- Logement et nourriture	Frais de subsistance/s	10	\$800	\$8,000	\$8,000		
- Coordination de l'atelier	Coût par atelier	1	\$2,000	\$2,000	\$2,000		
- Conception du site Web	Conception/atelier	1	\$4,000	\$4,000		\$4,000	UDSE/OEA
<i>Atelier au Honduras (PROPAITH)</i>							
- Billets d'avion	Transport/participant	10	\$1,200	\$12,000		\$12,000	Département des bourses, OEA
- Logement et nourriture	Frais de subsistance/s	10	\$800	\$8,000	\$8,000		
- Coordination de l'atelier	Coût par atelier	1	\$2,000	\$2,000	\$2,000		
- Conception du site Web	Conception/atelier	1	\$4,000	\$4,000		\$4,000	UDSE/OEA
<i>Atelier sur les systèmes d'information pour les pays andins et ceux du Mercosur</i>							
- Billets d'avion	Transport/participant	10	\$1,200	\$12,000		\$12,000	CAB
- Logement et nourriture	Frais de subsistance/s	10	\$800	\$8,000		\$8,000	CAB
- Coordination de l'atelier	Coût par atelier	1	\$4,000	\$4,000	\$4,000		CAB et OEA
- Conception du site Web	Conception/atelier	1	\$4,000	\$4,000		\$4,000	UDSE/OEA

Activité	Unité	Nombre	Coût unitaire	Coût total	Cofinancement		
					Sous-fonds de l'OEA	Autres sources	Sources
<i>Atelier sur les systèmes d'information pour la Caraïbe</i>							
- Billets d'avion	Transport/participant	10	\$1,200	\$12,000		\$12,000	Canada
- Logement et nourriture	Frais de subsistance/s	10	\$800	\$8,000		\$8,000	Canada
- Coordination de l'atelier	Coût par atelier	1	\$4,000	\$4,000	\$4,000		Canada et OEA
- Conception du site Web	Conception/atelier	1	\$4,000	\$4,000		\$4,000	UDSE/OEA
<i>Atelier sur les systèmes d'information pour l'Amérique centrale</i>							
- Billets d'avion	Transport/participant	10	\$1,200	\$12,000	\$12,000		
- Logement et nourriture	Frais de subsistance/s	10	\$800	\$8,000	\$8,000		
- Coordination de l'atelier	Coût par atelier	1	\$4,000	\$4,000	\$4,000		
- Conception du site Web	Conception/atelier	1	\$4,000	\$4,000		\$4,000	UDSE/OEA
<i>Séminaire OEA-BID sur les politiques économiques et culturelles</i>							
- Coordination et logistique	divers/mois	1	\$4,000	\$4,000	\$4,000		UDSE/OEA
- Professeurs, installations	coût BID/sem.	1	\$10,000	\$10,000		\$10,000	BID
- Experts en la matière	Expert/sem.	2	\$3,000	\$6,000	\$6,000		
- Billets d'avion des participants (34)	Transport/participant	34	\$1,000	\$34,000		\$34,000	BID et pays
- Frais de subsistance des participants	Frais de subsistance/p	34	\$1,080	\$36,720		\$36,720	BID et pays
- Interprétation simultanée	Interprétation/jour	6	\$1,500	\$9,000	\$9,000		
- Site Web du séminaire	Consultant/mois	1	\$3,000	\$3,000	\$3,000		UDSE/OEA
COMPOSANTE 3							
Conservation du patrimoine culturel							
Création d'un groupe de travail							CAB, OEI, UNESCO, OEA
COMPOSANTE 4							
Culture et société civile							
- Coordination du forum virtuel	Gestionnaire local de l	1	\$3,000	\$3,000	\$3,000		
- Tenue d'un séminaire							
- Transport et logement pour 40 participants	Transport/participant	40	\$1,600	\$64,000	\$32,000	\$32,000	Pays participants et agences
- Coordination et logistique de la réunion	Coordination du sémin	1	\$6,000	\$6,000		\$6,000	Pays hôte et OEA
- Traduction de documents et interprétation simultanée	Frais pour le séminaire	1	\$10,000	\$10,000	\$3,000	\$7,000	Agences internationales
COMPOSANTE 5							
Appui à la prochaine réunion des ministres							
- Études élaborées par des experts	Coût par étude	3	\$5,000	\$15,000	\$15,000		
- Participation des petites économies	Transport d'un particip	10	\$1,800	\$18,000	\$18,000		
TOTAL				\$440,720	\$190,000	\$250,720	

PREMIÈRE RÉUNION DE LA
COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE LA CULTURE
4 - 5 septembre 2003
Mexico, Mexique

OEA/Ser.W/XIII.5.1
CIDI/CIC/doc.6/03
26 août 2003
Original: espagnol

REMERCIEMENTS AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE DU MEXIQUE

LA COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE LA CULTURE (Première Réunion),

RECONNAISSANT que le Gouvernement du Mexique a généreusement offert d'accueillir à Mexico de la Première Réunion de la Commission interaméricaine de la culture tenue dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré;

TENANT COMPTE de l'aimable accueil et de la chaleureuse hospitalité du peuple de Mexico qui est un exemple éloquent de la richesse de la diversité culturelle des Amériques;

GARDANT PRÉSENTE À L'ESPRIT la tâche qu'accomplit depuis de nombreuses années le Dr Jaime Nualart en faveur de la culture, ainsi que l'efficacité et la maîtrise qui ont caractérisé sa gestion des travaux de la Première Réunion de la Commission interaméricaine de la culture en sa qualité de Président de ces assises;

CONSIDÉRANT l'excellente tâche accomplie par le personnel de la CONACULTA dans le cadre de l'organisation de cette réunion,

DÉCIDE:

1. D'exprimer ses plus sincères remerciements au Gouvernement et au peuple du Mexique pour l'excellente organisation des travaux de cette réunion qui a assuré son succès et a facilité la mise en œuvre des mandats confiés par la Première Réunion interaméricaine des ministres ou hauts fonctionnaires chargés de la culture donnant suite au Plan d'action approuvé par les chefs d'État et de gouvernement lors du Troisième Sommet des Amériques.

2. De remercier avec grande satisfaction le peuple mexicain pour les attentions, les courtoisies et les facilités qu'il lui a offertes pendant cette réunion.

PREMIÈRE RÉUNION DE LA
COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE LA CULTURE
4 -5 septembre, 2003
Mexico, Mexique

OEA/Ser.W/XIII.5.1
CIDI/CIC/doc. 5/03
29 août 2003
Original: espagnol

**AVANT-PROJET D'ORDRE DU JOUR DE
LA DEUXIÈME RÉUNION INTERAMÉRICAINNE
DES MINISTRES OU HAUTS FONCTIONNAIRES CHARGÉS DE LA CULTURE**

I. SÉANCE PRÉPARATOIRE

Cette séance inclura : l'élection du président et des vice-présidents; la constitution de la Commission de style, et l'examen du projet d'ordre du jour et de calendrier de la réunion.

II. SÉANCE INAUGURALE

Discours de bienvenue et exposés des autorités gouvernementales mexicaines et de l'Organisation des États Américains.

III. SÉANCES DE DISCUSSION ET D'ANALYSE DES THÈMES FONDAMENTAUX

Cette réunion sera axée sur l'analyse et la discussion de trois thèmes fondamentaux qui sont décrits dans les paragraphes qui suivent. Chacun de ces thèmes sera présenté par les Ministres ou hauts fonctionnaires chargés de la culture représentant chacune des sous-régions du Continent américain, et fera l'objet des débats entre les participants.

Thème 1: Diagnostic – Quelle place occupe la culture dans les processus d'intégration économique du Continent américain ?

Exposé fait par cinq ministres représentant chaque sous-région (Andine, Mercosur, CARICOM, Amérique centrale, et Amérique du Nord)

Dialogue ministériel

Thème 2: Les nouvelles technologies en tant qu'instrument de la promotion de la diversité culturelle, du dialogue interculturel, et de la préservation du patrimoine tangible et intangible.

Exposé fait par cinq ministres représentant chaque sous-région (Andine, Mercosur, CARICOM, Amérique centrale, et Amérique du Nord)

Dialogue ministériel

Thème 3: Panorama futur de la situation des industries de la culture et de la diversité culturelle dans le cadre des processus d'intégration continentale.

Exposé fait par cinq ministres représentant chaque sous-région (Andine, Mercosur, CARICOM, Amérique centrale, et Amérique du Nord)

Dialogue ministériel

IV. SÉANCE DE DISCUSSION ET D'APPROBATION DE LA DÉCLARATION ET DU PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL

PREMIÈRE RÉUNION DE LA
COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE LA CULTURE
4 - 5 septembre 2003
Mexico, Mexique

OEA/Ser.W/XIII.5.1
CIDI/CIC/doc.8/03
5 septembre 2003
TEXTUEL

LISTE DES PARTICIPANTS

DELEGACIONES

ARGENTINA

Jefe de Delegación

Magdalena Faillace
Subsecretaria de Cultura
Subsecretaría de Cultura de la Presidencia de la Nación
Alvear 1690, Buenos Aires (1060) Argentina
Tel: (5411) 4813-1690, Fax: (5411) 4129-2546 / 2503

BRASIL

Chefe da Delegação

Antenon Bogéa
Direção Geral Cultural
Ministério das Relações Exteriores
Esplanada dos Ministérios, Brasília D.F. Brasil
Tel: (5561) 411-6723 / 6713
bogea@mre.gov.br

CANADA

Head of Delegation

Denny Gélinas
General Director Internal Affairs
Department of Canadian Heritage
25 Eddy Street, 13th Floor, Room 212 (25-13-R)
Hull (QC) K1A 0M5 Canada
Tel: (819) 994-1046, Fax: (819) 997-1063
denny_gelinas@pch.gc.ca

Delegates

Tanya Girke
Policy Advisor – Multilateral Relations
Department of Canadian Heritage
Les Terrasses de la Chaudière - 25, rue Eddy, 13^e étage
Hull Québec K1A0M5
Tel: (819) 953-5635, Fax: (819) 997-2553
Tanya-girke@pch.gc.ca

Denis L'Anglais
Director of International Affairs
Ministry of Culture and Communications of Quebec
225, Grande Allée Est
Tel: (819) 953-5635, Fax: (819) 997-2553
Denis.langlais@mcc.gov.ca

CHILE

Jefe de Delegación

Pilar Entrala Vergara
Coordinadora del Area Internacional
Consejo Nacional de la Cultura y las Artes
San Camino 262, Santiago
Tel: (562) 665-0807, Fax: (562) 665-0803
pentrala@mineduc.cl

COLOMBIA

Jefe de Delegación

Luis Armando Soto Boutin
Coordinador del Grupo de Políticas Culturales y Asuntos Internacionales
Ministerio de Cultura
lsoto@mincultura.gov.co

COSTA RICA

Jefe de Delegación

Sylvie Durán Salvatierra
Coordinadora del Proyecto de Actualización de Políticas Culturales
Ministerio de Cultura, Juventud y Deportes de Costa Rica
Centro Nacional de Cultura, Antigua Fábrica de Licores, San José
Tel: (506) 223-9776, Fax: (506) 223-9776
sduran@incorpore.or.cr

ECUADOR

Jefe de Delegación

Isabel Dávila de Mendoza
Viceministra de Cultura
Subsecretaría de Cultura
San Salvador E6-49 y Eloy Alfaro
Quito-Ecuador
Tel: (593) 2552-878 / 2909-705, Fax: (593) 2552-878
subsecretariadecultura@yahoo.es

EL SALVADOR

Jefe de Delegación

Sonia de la Cruz de Luna
Coordinadora de Cooperación Internacional
Consejo Nacional para la Cultura y el Arte
Ed A5, Plan Maestro, Centro de Gobierno
San.Salvador-El Salvador
Tel: 221-4415, Fax: 221-4389
coopin@concultura.gob.sv

ESTADOS UNIDOS

Head of Delegation

Barry Bergey
Director of Folk and Traditional Arts
National Endowment of the Arts
110 Pennsylvania Ave.
Washington, D.C., 20506
Tel: (202) 682-5726, Fax: (202) 682-5669
bergeyb@arts.endow.gov

Delegates

Maria P. Kouroupas
Executive Assistant
Cultural Property, Educational and Cultural Affairs
US Department of State
301 4th Street, SW, Rm 334
Tel: (202) 619-6612, Fax: (202) 260-4893
culprop@pd.state.gov

Daniel W. Cento

Alternate US Representative to the OAS
Bureau of Western Hemisphere Affairs, WHA/USOAS
US Department of State
Washington, D.C. 20520
Tel: (202) 647-9907, Fax: (202) 647-0911
centodw@state.gov

Damor Arnaut
Legal Advisor, Bureau of Public Diplomacy
US Department of State

Marjorie Coffin
Cultural Attaché
United States Embassy, Mexico City

Bertha Cea
Senior Cultural Affairs Specialist
United States Embassy, Mexico City

GUATEMALA

Jefe de Delegación

Luis Beteta
Director General de Cultura y Arte
Ministerio de Cultura y Deportes
10ª Calle y 10ª Ave Zona 1, Guatemala

Delegados

Guillermo Díaz-Romen
Director General de Patrimonio Cultural y Natural
Ministerio de Cultura y Deportes
12 Ave – 11-11 Zona 1. Guatemala
Tel: 202-5356 / 232-5956

Jorge Escoto
Embajador de Cultura en México
Ministerio de Relaciones Exteriores de Guatemala

HAITI

Jefe de Delegación

Idalbert Pierre-Jean
Jefe de Delegación en Representación del Ministerio de Cultura Haitiano
Embajada de Haití en México
Tel: (5255) 5557-2065; 5580-2487. Fax: (5255) 5395-1654
ambadh@mail.internet.com.mx

Delegados

Marcel Picoche
Primer Secretario
Embajada de Haití en México
Tel: (5255) 5557-2065; 5580-2487. Fax: (5255) 5395-1654
ambadh@mail.internet.com.mx

Christlaine Prince Decembre
Segunda Secretaria
Embajada de Haití en México
Tel: (5255) 5557-2065; 5580-2487. Fax: (5255) 5395-1654
ambadh@mail.internet.com.mx

HONDURAS

Jefe de Delegación

Johana Marini
Consejero Económico
Embajada de Honduras en México
Tel: 5211-5250
johannamarini@yahoo.com

MEXICO

Jefe de Delegación

Jaime Nualart
Director General
Coordinación de Asuntos Internacionales
Consejo Nacional para la Cultura y las Artes (CONACULTA)
Arenal No.40, Col. Chimalistac, México, D.F.
Tel. 56628199

Delegados

Gloria López Morales
Coordinadora de Patrimonio Cultural y Turismo
Consejo Nacional para la Cultura y las Artes (CONACULTA)
Ave. Mercaderes No 71
Tel: 9-1729-819

Francisco López Morales
Director de Patrimonio Mundial/INAH
Consejo Nacional para la Cultura y las Artes (CONACULTA)
Puebla 95 Col. Roma, C.P.6700
Tel: 55 14 82 00. Fax: 55 14 16 79
direccion.pmundial@inah.gob.mx

Verónica Bejarano
Directora de Cooperación Internacional
Consejo Nacional para la Cultura y las Artes (CONACULTA)
Ave. Revelación 1877, Col. San Angel CP0100
Tel: 1253-9812. Fax: 1253-9814
vbejarano@correo.conaculta.bog.mx

Alfonso Castellanos
Jefe de la Unidad de Información Análisis y Prospectiva
Consejo Nacional para la Cultura y las Artes (CONACULTA)
Arenal 40, Colchimalistac
Tel: 5662-8199 ext, 235
acastell@correo.conaculta.gob.mx

PANAMA

Jefe de Delegación

Miguel Angel Loban
Subdirector General
Instituto Nacional de Cultura
Las Bonedos, Plaza de Francia
Tel: 211-4911 / 211-4914. Fax: 211-4960 / 211-4961
www.inac@cwpanama.net

PARAGUAY

Jefe de Delegación

José Félix Fernández Estigarribia
Embajador
Embajada de Paraguay en México

PERU

Jefe de Delegación

María Cecilia Rozas
Ministra
Embajada de Perú en México
Paseo de la Reforma 2601, Col. Lomas Reforma
Tel: 5259-2484. Fax: 5259-0530
Embaperu@prodigy.net.mx

VENEZUELA

Jefe de Delegación

Silvia Díaz Alvarado
Directora General
Consejo Nacional de Cultura (CONAC)
Torre Norte, Centro Simón Bolívar, Piso 16
Código Postal 1010
Tel: (58212) -481-1496; 484-7874;(58414) 327-1442
Fax: (58212) 481-1496
SILCEDIAZA@CANTV.NET
directogeneral@conac.gov.ve

Delegados

Douglas Arcia
Director General Sectorial de Relaciones Internacionales
Consejo Nacional de Cultura (CONAC)
Torre Este, Parque Central, Piso 3
Tel: (58212) 577-2539; 577-0880; 577-3980. Fax: (58212) 577-2297
internacionales@conac.gov.ve
darciaconac@hotmail.com

Emma Toledo
Consejero
Embajada de Venezuela
Schiller 326 Col. Chapultepec Morales
C.P. 11570 México DF México
Tel: (5255) 5203-4435; 5203-4233. Fax: (5255) 5203-5072
emtoledo@prodigy.net.mx

ORGANIZACIONES INTERNACIONALES

CONVENIO ANDRES BELLO

Pedro Querejazu
Coordinador del Área de Cultura
Av. 13 No. 85-60

Tel: (571) 644-9292. Fax: (571) 531-1139
pquerejazu@cab.int.co
web site: www.cab.int.co

OEI MEXICO

Patricia Pernas
Directora
OEI, Oficina Regional en México
Francisco Petrarca 321, Piso 11
Tel: (5255) 5203-8850. Fax: (5255) 5203-5692
ppernas@oeimx.org

Zoila Sánchez
Coordinadora de Programación
OEI, Oficina Regional en México
Francisco Petrarca 321, Piso 11
Tel: (5255) 5203-8850. Fax: (5255) 5203-5692
Sánchez@oeimx.org

UNESCO

Gonzalo Abad
Director General
Oficina Regional de la UNESCO en México

ORGANIZACIÓN DE LOS ESTADOS AMERICANOS

Sofialeticia Morales
Directora - Unidad de Desarrollo Social, Educación y Cultura
1889 F Street NW, GSB
Tel: (202) 458-3210. Fax: (202) 458-3744
udse@oas.org

Alfonso Quiñónez
Director - Políticas de Cooperación
Consejo Interamericano para el Desarrollo Integral (CIDI)
1889 F Street NW, GSB
Tel: (202) 458-6875
aquinonez@oas.org

Sara Meneses
Coordinadora del Cultura - Unidad de Desarrollo Social, Educación y Cultura
1889 F Street NW, GSB
Tel: (202) 458-3140. Fax: (202) 458-6115
smeneses@oas.org

Edith Márquez
Directora de la Oficina de la OEA en México
Presidente Masaryk No. 526 Piso 1
(Edificio SEP Colonia Polanco)
11560 México D.F.
Tel: (5255) 280-1208. Fax: (202) 281-7390
edithmarquez@prodigy.net.mx

Rodrigo Idrovo
Coordinador de la División de Conferencias
1889 F Street NW, ADM. 133
Tel: (202) 458-3746. Fax: (202) 458-3335
ridrovo@oas.org

María Claudia Camacho
Especialista Jr. - Unidad de Desarrollo Social, Educación y Cultura
1889 F Street NW, GSB
Tel: (202) 458-3207. Fax: (202) 458-3476
mcamacho@oas.org

Yudhisthir Raj Isar
Coordinador Estudio de Factibilidad del Observatorio
Consultor
Unidad de Desarrollo Social, Educación y Cultura de la OEA
9 Rue Toullier
75005 Paris France
Tel: (3314) 354-4188; (3368) 777-1604
isar@aup.fr ;rajisar@noos.fr

INVITADOS ESPECIALES Y OBSERVADORES

CANADA

Vladimir Skok
Director
Canadian Cultural Observartory
15 Eddy Street 8th floor
Hull (QC) K1A OM5
Tel : (819) 953-8562. Fax: (819) 994-2410
vladimir_skok@pch.gc.ca

COLOMBIA

Germán Rey
Miembro del Comité Asesor del Observatorio
Asesor Convenio Andrés Bello
Carrera 17 No. 96-34

Bogotá, Colombia
Tel: (571) 691-6393
germrey@hotmail.com

ESTADOS UNIDOS

George Yúdice
Miembro del Comité Asesor del Observatorio
Profesor de New York University
Director del Centro de Estudios para America Latina y el Caribe
Gy2@nyu.edu

URUGUAY

Silvia Vetrале
Directora Iniciativa Latinoamericana
Uruguay 1369/101
11200 Montevideo Uruguay
Tel: (5982) 902-3186
inlatina@andinet.com.uy

VENEZUELA

Regulo Pachano Olivares
Director General
Fundación Centro de Arte de Maracaibo Lía Bermúdez
Avenida Libertador, Sector Plaza Baralt
Maracaibo, Zulia Venezuela
Tel: (58261) 723-1121
Fax: (58261) 723-0166
rapocamlb@hotmail.com
camlb@iamnet.com

Nerio Martín Sánchez Mestre
Director de Museo
Fundación Centro de Arte de Maracaibo Lía Bermúdez
Avenida de El Libertador, Sector Plaza Baralt
Maracaibo, Zulia Venezuela
Tel: (58261) 723-1121
Fax: (58261) 723-0166
camlb@iamnet.com


**ANNEXE IV : EXPOSÉ DE MME SOFIALETICIA MORALES GARZA,
DIRECTRICE DE L'UNITÉ DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL,
DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE**



**FIRST MEETING OF THE
INTER-AMERICAN COMMITTEE ON
CULTURE**

Mexico City, September 4 and 5, 2003


1




1948 Charter of the OAS

“The spiritual unity of the continent is based on respect for the cultural values of the American countries and requires their close cooperation for the high purposes of civilization.”

2




Culture in the Summits of the Americas Process




Year	Event	Key Statement
1994	I Summit of the Americas	“We recognize the heterogeneity and diversity of our resources and cultures” “we can advance our shared interests and values by building strong partnerships”
1998	II Summit of the Americas	“Hem ispheric integration is a necessary complement to national policies aimed at overcoming lingering problems and obtaining a higher level of development.” “In its broadest sense, a process of integration based on respect for cultural identities will make it possible to shape a common, interwoven set of values and interests that helps us in these objectives.”
2002	III Summit of the Americas	“We consider the cultural diversity that characterizes our region to be a source of great richness for our societies. Respect for and value of our diversity must be a cohesive factor that strengthens the social fabric and the development of our nations.”
2003	First Meeting of the Inter-American Committee on Culture	
2004	IV Summit of the Americas...	

3



Some reflections since the Meeting of Experts in Vancouver...


4



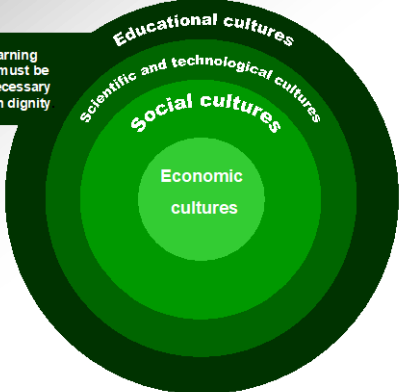
“Reducing culture to a simple dimension of reality (labelled the cultural dimension) is contradictory to the will to preserve and promote cultural diversity, given that every economic, labour, educational reality...is a cultural activity”

Agustí Nicolau

5

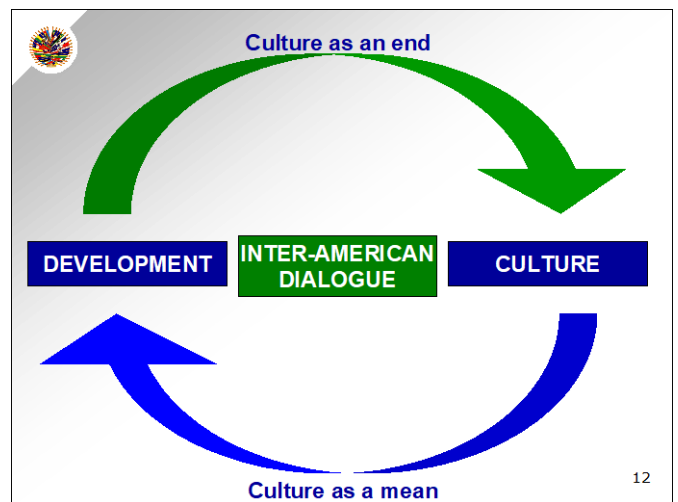
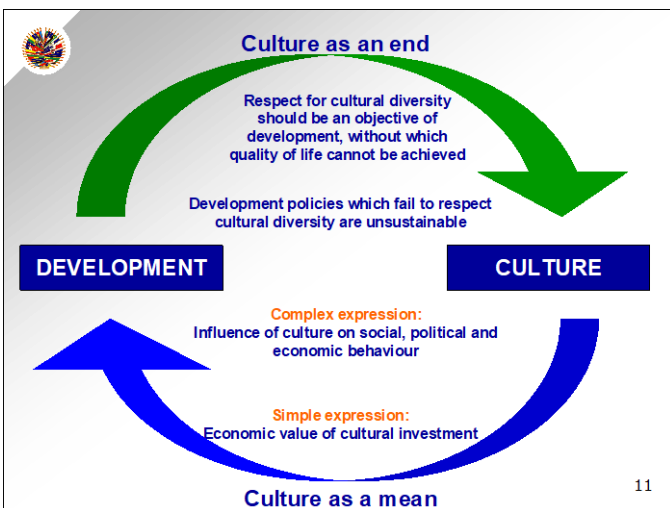
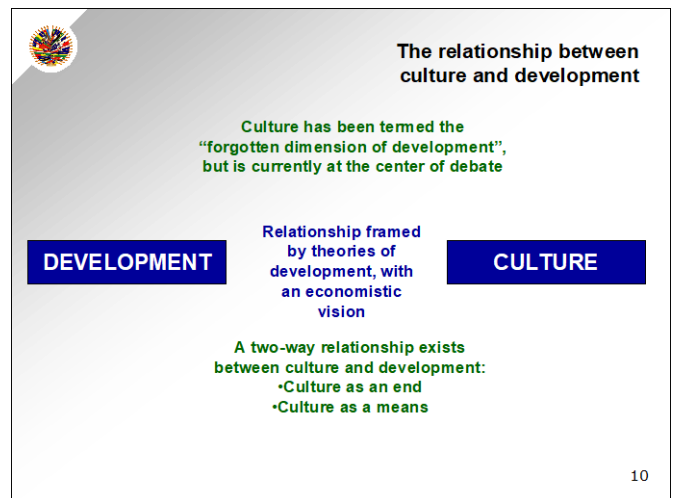
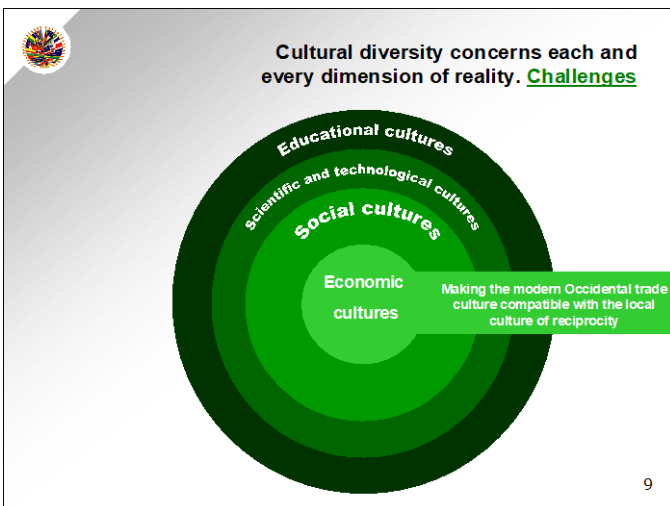
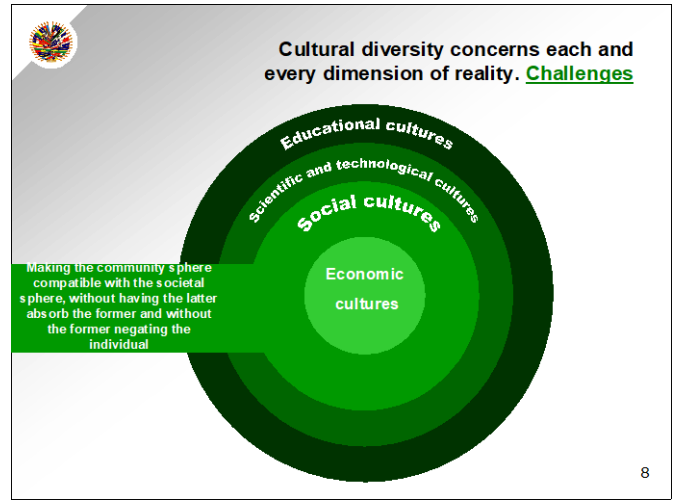
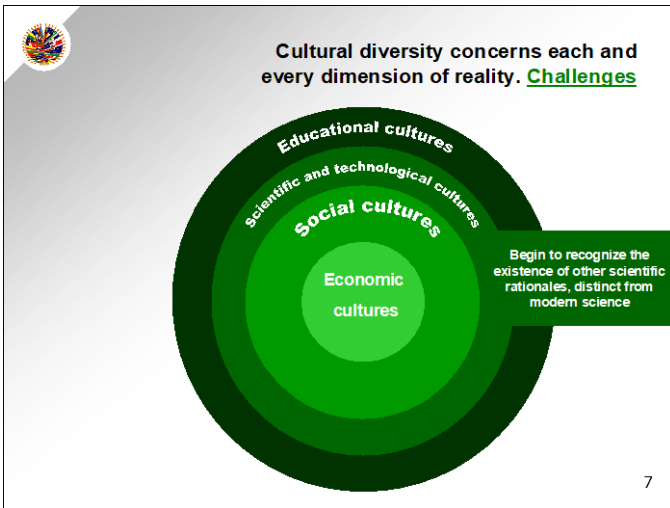


Cultural diversity concerns each and every dimension of reality. Challenges



Oral traditions and learning beyond the classroom must be considered valid and necessary means to achieve human dignity

6





This view has been present in the Summit of the Americas, the Ministerial Conference and the CIC

“We value culture as integral to sustainable development.”

“Having recognized the strong relationship between culture and the various spheres of development.”

“We recognize that government cultural policies that preserve and promote cultural diversity are fundamental to the social and economic development of our countries ...”


Declaration of Cartagena de Indias, 2002

“Recognizing that respect for and value of cultural diversity contribute to social and economic dynamism, and are positive factors in the promotion of good governance, social cohesion, human development, human rights and peaceful co- existence in the Hemisphere ...”

III Summit of the Americas, 2001

“Foster the exchange of information on policies, including among others: culture as a means and goal of national, regional and local development, and particularly cultural policies as a component of social and economic development..”

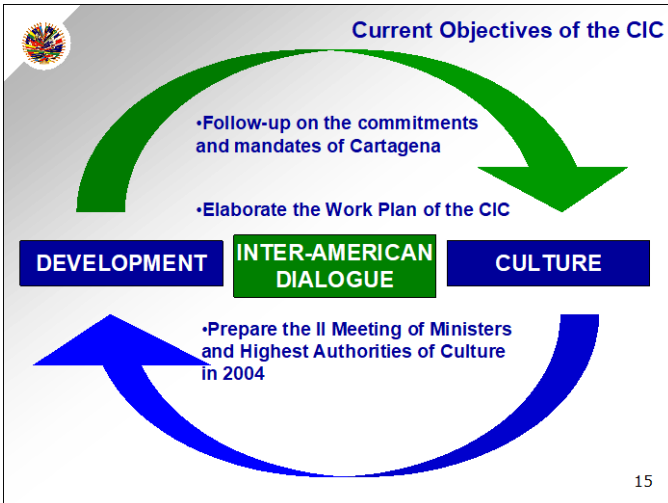
Rules of procedure of the CIC, 2003 13



CIC faces big challenges..

- Contribute to the better understanding of the different approaches to culture and cultural policy in member states.
- Provide follow-up and promote the implementation of the Plan of Action of the Summits of the Americas and on the mandates of the Inter-American Meetings of Ministers of Culture and Highest Appropriate Authorities in the framework of CIDI
- Prepare proposals for inclusion in the Declaration and Plan of Action of the Summits of te Americas
 - Intermediate Summit of the Americas, México, 2004
- Strengthen the links between culture and other sectors, especially through Ministerial meetings and Inter-American Committees.
 - Inter-american Forum on Poverty, equity and social inclusion , Oct. 2003
 - Inter-american Conference of Ministers of Labor, Sept. 2003
 - ... and other Inter-American Committees
- Coordinate inter-american ministerial dialogue on the theme of culture

14




Cultural Diversity as the spiritual unity of the continent

16

**ANNEXE VII : ALLOCUTION DE M. PORFIRIO THIERRY MUÑOZ LEDO, CHEF
DE L'UNITE DES QUESTIONS CULTURELLES DU SECRETARIAT DES
RELATIONS EXTERIEURES DU MEXIQUE**

Sra. Sofioleticia Morales

Directora de la Unidad de Desarrollo Social, Educación y Cultura de la Organización de los Estados Americanos (OEA)

Sra. Sari Bermúdez

Presidenta del Consejo Nacional para la Cultura y las Artes (CONACULTA)

Sr. Alfonso Quiñónez

Director de Políticas del Consejo Interamericano para el Desarrollo Integral (CIDI) de la Organización de los Estados Americanos (OEA)

Es para mi motivo de particular honor participar en esta Primera Reunión de la Comisión Interamericana de Cultura, que se reúne para examinar las políticas culturales y facilitar la comprensión, la promoción y el respeto hemisférico de la diversidad étnica, lingüística y cultural que caracteriza a las Américas.

Estoy cierto que la ocasión se significará por un fructífero intercambio de ideas y proyectos que enriquecerán la relación entre los Estados miembros de la Organización de los Estados Americanos (OEA). A nombre de la Secretaría de Relaciones Exteriores, agradezco la amable invitación que me han formulado los organizadores de este evento y les deseo el mayor de los éxitos.

Consciente del significado y la trascendencia de la cultura que le define, el pueblo de México, como muchos otros pueblos, ha comprendido también su importancia como elemento fundamental en sus vínculos con otras naciones.

La cultura es hoy en día el verdadero puente entre los pueblos y gobiernos, y es por ello que la política exterior no puede prescindir de ella, sino más bien impulsarla como un activo de su acervo diplomático.

El Presidente de la República ha señalado que la política exterior está llamada a “apuntalar y encabezar los esfuerzos de promoción económica, comercial, cultural y de imagen de México, en aras de un desarrollo nacional sustentable y de largo aliento.” La política cultural internacional busca ante todo afianzar la imagen de un país renovado, democrático, tolerante y seguro, mediante acciones de difusión de la cultura mexicana y estrategias de cooperación internacional basadas en criterios de inclusión y respeto.

La permanente recreación de la cultura le otorga un incommensurable valor estratégico para nuestro país: la cultura como forma de diálogo entre civilizaciones, la cultura como vehículo por el intercambio de conocimientos y expresiones; la cultura como activo económico para promover el conocimiento y la salvaguardia del patrimonio artístico y cultural. La cultura como medio para promover el desarrollo. En suma, la cultura como fuente de inspiración de las acciones más variadas de política exterior.

Señores y señoras,

México está empeñado en fortalecer sus políticas de promoción y difusión cultural internacional, mediante acciones de largo aliento que lleven al exterior lo mejor de nuestra cultura, el arte y la educación. Buscamos con ello fomentar el intercambio y la cooperación cultural, promover las exportaciones de productos artísticos mexicanos, difundir información actualizada sobre nuestro país, promover el aprendizaje y la difusión de la lengua española, y contribuir mediante estas al posicionamiento de las empresas mexicanas en el exterior.

Para lograrlo, pondremos en marcha una estrategia de consolidación de nuestras representaciones culturales en el extranjero, unificando bajo una misma concepción y estructura sus labores de difusión y cooperación. Ello permitirá un diseño global de la política cultural, convirtiendo a nuestras representaciones en espacios del México contemporáneo, para proyectar las múltiples oportunidades y posibilidades culturales que ofrece nuestro país.

Deseo concluir celebrando la realización de este evento. El acercamiento de las instituciones culturales en foros como éste, muestran la intensa cooperación cultural que existe entre México y los países de las Américas. Los resultados de este encuentro sin duda contribuirán a alcanzar un mayor conocimiento y a estrechar los lazos de amistad y cooperación entre nuestras sociedades, subrayando la importancia de las iniciativas que se sostendrán a lo largo de la reunión.

Muchas gracias.

ANNEXE VIII: ALLOCUTION DE MME SARI BERMÚDEZ, PRESIDENTE DU CONSEIL NATIONAL POUR LA CULTURE ET LES ARTS (CONACULTA)

Señoras y Señores,
Muy Buenos Días.

Es una gran satisfacción para el gobierno mexicano darle la mas cordial bienvenida a las importantes delegaciones de los países miembros de la Organización de los Estados Americanos aquí reunidas.

Representa también un hecho muy significativo para el consejo nacional para la cultura y las artes que se celebre en nuestro país la instalación de la comisión interamericana de cultura. quienes hoy iniciamos estos trabajos respondemos de esta manera al mandato de la primera reunión interamericana de ministros y altas autoridades de cultura en el ámbito del consejo interamericano para el desarrollo integral de la OEA.

La realización de acciones multilaterales a través de organismos internacionales como la OEA, representan para México, y concretamente para el Consejo que me honro en presidir, un reto formidable en el campo de la cooperación cultural, ya que nos permiten un inusual juego de espejos poco común en materia de intercambios internacionales.

Nos permiten, por un lado ofrecer cooperación internacional y, por otro, ser beneficiarios inmediatos. En este sentido, México tiene una larga tradición como donante y receptor de cooperación cultural con la mayoría de los países del continente.

Es por lo anterior, y como un acuerdo de la reunión en Cartagena, que hoy se crea esta comisión interamericana de cultura, la cual tendrá, entre otros de sus objetivos más relevantes, el de dar un seguimiento puntual a los acuerdos, planes de trabajo y rutas de acción derivados de las reuniones de ministros y autoridades culturales de las Américas. también se tendrá como objetivos estimular la cooperación horizontal entre los países miembros de la OEA y, de manera preponderante en el marco de esta reunión, el establecer los lineamientos de política cultural que definirán las acciones a seguir en el ámbito interamericano.

Con la finalidad de ser puestos a consideración de las más altas autoridades culturales del continente americanos en la II Reunión a celebrarse en México el próximo verano, abordaremos temas como la necesidad de diseñar programas tendientes a la conservación y el reconocimiento de nuestro patrimonio cultural, de establecer alianzas e intercambios internacionales en cooperación cultural, y, por último, compartir experiencias y mejores prácticas sobre políticas culturales gubernamentales para preservar y promover la diversidad cultural, la prosperidad económica, la cohesión social y los derechos humanos en los países de la región.

Quiero agradecer a la Secretaría de Relaciones Exteriores el apoyo que nos ha brindado para la celebración de este encuentro en la sede de la diplomacia mexicana; y a la secretaria general de la oea por la colaboración recibida en el ámbito del consejo interamericano para el desarrollo integral.

En estos dos días se discutirán en México temas de singular importancia para el quehacer cultural de las ciudades y comunidades que pueblan el continente americano. En sus manos, señores Delegados, está la responsabilidad de someter a la consideración del secretario general de la oea, y de

los titulares de cultura de los países miembros de este organismo internacional, propuestas innovadoras y acercamientos originales en nuestra labor cultural.

Hoy tengo el honor de declarar formalmente inaugurada la primera de la que será una larga y fructífera cadena de reuniones hemisféricas de la comisión interamericana de cultura de la oea.

Los exhorto, señores delegados, a que esta reunión cumbre, sienta las bases para una ejemplar cooperación cultural interamericana. Enhorabuena y muchas gracias.